

RÉPONSE – QE 144 A – 22.02

Réponse du Conseil administratif à la question écrite QE 144 – 21.12

déposée par Madame Sophie BOBILLIER, Messieurs Cédric BRINER et François AMBROSIO, Conseillers municipaux

relative à l'objet suivant :

WINDOWS 11 & MSOFFICE DANS NOTRE ADMINISTRATION

QUESTION

J'ai appris que Windows 11 allait arriver d'ici peu dans les bacs. Avec l'arrivée prochainement de Windows 11, j'ai appris que cette nouvelle version du système d'exploitation requiert des composants spécifiques (type de processeur, TPM 2.0...). À ce titre, j'aimerais savoir si le matériel de la commune devra être remplacé.

Si oui, combien d'éléments, de quel type, pour quelle somme estimée.

De plus, afin de mieux comprendre l'environnement de l'infrastructure technologique, je souhaite savoir :

- Quels sont les programmes nécessitant Windows,
- Quels sont les documents Excel de grande complexité, par exemple :
 - avec beaucoup de macro,
 - utilisant des VB scripts,
 - pilotant des bases de données.

RÉPONSE

En effet, Windows 11 n'est pas supporté par toutes les machines. La puce TPM v2, 8Go de mémoire minimum et le processeur de génération 8 minimum sont les critères nécessaires pour que cette dernière version de Windows soit fonctionnelle.

Le parc informatique de notre Commune est composé de près de 300 ordinateurs. À ce jour, seule une dizaine de machines ne sont pas éligibles à cette version. Ces machines seront renouvelées dans le cadre du remplacement usuel des équipements informatiques, il n'y aura donc pas de surcoût lié au passage à Windows 11. La fin du support à Windows 10 étant annoncée pour fin 2025, il est raisonnable de planifier cette migration courant 2023.

D'un point de vue financier, il faut compter CHF ~1'100.00 pour le changement d'un ordinateur (ordinateur + docking).

Dans notre catalogue applicatif, divers logiciels nécessitent Windows pour fonctionner, notamment :

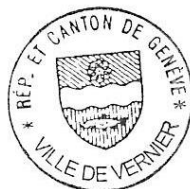
- SAiNet (Gestion de la petite enfance)
- Therefore (Gestion électronique de documents)
- InfoPop (Accès population)
- Calvin (Accès LSEC)
- Navig
- Opale (Gestion financière communale)
- Alcatel Opentouch (Système téléphonique sur PC)
- Kantech (Système d'accès)
- Abri2000 (Gestion des abris)
- Axess (Système d'entrée piscine)
- Microsoft 365 (Bureautique)

Concernant les fichiers Excel, difficile de lister les fichiers complexes d'une manière exhaustive, mais nous pouvons sans doute citer certains fichiers du service des finances qui sont, en règle générale, toujours très importants et avec une multitude de macros (une macro génère du code VB script).

À noter également que la majorité des services utilisent des fichiers Excel comme base de données pour, entre autres, générer des publipostages.

La question écrite QE 144 – 21.12 est ainsi close.

Gian-Reto AGRAMUNT
Conseiller administratif



Vernier, le 24 janvier 2022